



www.fnh.org

2008

Rapport d'activité



© Abeilles de Bourgogne

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2007, une étape décisive a été franchie dans le traitement politique des enjeux écologiques avec la mise en place du Grenelle de l'Environnement qui permettait pour la première fois le dialogue des différentes parties prenantes de la société sur ces sujets. En 2008, la Fondation Nicolas Hulot a activement participé à sa mise en œuvre tout en se montrant particulièrement vigilante pour que les moyens et les plans d'actions soient à la hauteur des objectifs affichés.

Le renforcement de son activité de veille mais aussi de prospective poursuit un objectif ambitieux : être une force de proposition vis-à-vis des décideurs, ouvrir et alimenter le débat. En 2008, au-delà du Grenelle, la Fondation a ainsi avancé de multiples positions : sur la loi OGM, la Contribution Climat-Energie, la valeur du carbone et la valeur de la biodiversité, et bien d'autres encore. En parallèle, elle est devenue membre de plusieurs institutions comme le Conseil économique social et environnemental (CESE), le Comité paritaire de la publicité ou encore le Comité national de la biodiversité. Ces participations illustrent la reconnaissance du rôle de la Fondation comme acteur reconnu du débat public.

Mais je tiens à le rappeler, cette évolution n'aurait pu avoir lieu sans l'engagement de la société civile et en particulier celui des 750.000 signataires du Pacte écologique et des 870 000 engagés du Défi pour la Terre qui ont renforcé et légitimé les propos de la Fondation. En 2008, nous nous sommes naturellement appuyés sur cette « communauté » pour porter nos messages. Par exemple, dans l'esprit et la dynamique du Pacte, la Fondation a édité, avec le concours du Comité 21, le guide de l'éco-électeur invitant les citoyens à engager le dialogue avec les candidats à la mairie. L'intense et visible activité « politique » de la Fondation ne doit pas atténuer l'ampleur du travail réalisé dans le cadre de nos programmes.

D'avril à novembre, Fleur de Lampaul, le voilier-ambassadeur de la Fondation, a poursuivi ses actions de terrain et de sensibilisation dans le cadre de Mer Vivante, programme dédié à l'Eau. Le bateau a sillonné l'Atlantique et la Méditerranée à la rencontre du grand public, des usagers de la mer, des scientifiques et des élus pour contribuer dans la durée, à la sauvegarde du milieu marin et de sa biodiversité.

En 2008, le thème de la « nature au quotidien » était au cœur des actions Biodiversité de la Fondation. L'opération des Fraises au printemps lancée en octobre a remporté un vif succès. Par ailleurs, en développant des partenariats avec des acteurs locaux, la Fondation a cherché à mettre en avant des initiatives concrètes et exemplaires associant tous les acteurs locaux dans la gestion de leur territoire : collectivités, propriétaires, acteurs socio-économiques et habitants. Ces actions préfigurent les nouvelles relations à construire pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

Le Défi pour la Terre a fêté ses 3 ans en mai 2008. Depuis son lancement en 2005, ce sont 860 000 personnes qui ont relevé le Défi. Pour alimenter cette extraordinaire mobilisation, de nouvelles thématiques ont été développées. C'est ainsi que les sujets des loisirs, de l'alimentation et l'aspect économique des éco-gestes ont été abordés.

Avec une aide apportée à plus de 150 initiatives sur l'ensemble du territoire français et dans les pays du Sud, la Fondation Nicolas Hulot se positionne comme une référence du soutien à des actions portées par la société civile. En 2008, la Fondation a continué de faire évoluer ses pratiques de financement des projets dans les pays en développement pour aller vers un soutien plus efficace et une relation partenariale plus forte avec les ONG de terrain.

Pour résumer, la Fondation développe aujourd'hui son action autour de trois axes majeurs : être force de propositions afin de faire évoluer la société ; la mobilisation du grand public pour que chacun ait conscience de l'urgence écologique et agisse à son niveau ; et enfin le soutien aux initiatives de terrain, autant d'exemples reproductibles d'un possible développement durable et solidaire. L'ensemble de ces actions se poursuivra en 2009. Dans le contexte de crises écologique, financière, économique et sociale, la Fondation ira plus loin encore et proposera des pistes pour un véritable changement de modèle économique et social. Le progrès social ne peut plus être basé sur l'utilisation croissante des énergies fossiles et la destruction des écosystèmes dont nous tirons les biens et services essentiels à notre vie.

Nicolas Hulot

LA FONDATION EN 2008

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, est reconnue d'utilité publique, et a pour objet de développer l'éducation à l'environnement. Elle participe à la diffusion des connaissances sur l'état écologique de notre planète et met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour convaincre le plus grand nombre de la nécessité de passer à l'acte afin de freiner l'impact des activités humaines.

Avec le lancement du Pacte écologique en novembre 2006, la Fondation Nicolas Hulot a fait évoluer ses métiers en renforçant celui de veille et de prospective politique. Elle a étoffé ses équipes en conséquence, tout en continuant à s'appuyer sur son Comité de Veille Ecologique, constitué d'experts et scientifiques reconnus chacun dans leur domaine. La veille et la prospective politique constituent donc en 2008 une part importante de son activité.

Les actions des programmes de la Fondation restent axées autour de 3 thématiques phares :

- l'eau
- la biodiversité
- la lutte contre le changement climatique.

1. LA VEILLE ET LA PROSPECTIVE POLITIQUE DE LA FONDATION

1.1 INTERVENTIONS EN FRANCE

1.1.1 Un suivi actif du Grenelle de l'Environnement

Tout au long de l'année 2008, le suivi du Grenelle a largement concentré les équipes du Pôle Scientifique et Technique de la Fondation ainsi que les experts du Comité de Veille Ecologique.

La Fondation a participé au Comité de suivi du Grenelle, instance de dialogue entre le gouvernement et les quatre autres collèges du Grenelle (syndicat, ONG, patronat, collectivités territoriales) qui s'est réuni environ toutes les six semaines, ainsi qu'aux groupes de travail thématiques.

Mais le travail de la Fondation vis-à-vis des décideurs politiques ne s'est pas limité au Grenelle.

Suivi des lois

- Propositions d'amendements aux parlementaires lors du vote de la loi OGM.
- Propositions d'amendements sur la loi portant sur la réforme portuaire.
- Publication d'une analyse du projet de loi de programmation Grenelle 1 et propositions d'amendements.

Ce travail auprès des parlementaires est réalisé dans le cadre d'une veille parlementaire commune avec d'autres ONG (la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le réseau France Nature Environnement).

Participation à des groupes de travail initiés par le gouvernement et interventions sur des sujets thématiques :

- Participation à différents COMOP (comités opérationnels) du Grenelle : trame verte et bleue (jusqu'à fin 2009), institutions et représentativité des acteurs, océan, forêt, économie de fonctionnalité, sensibilisation, information et formation du public au développement durable.

- Participation à la table ronde sur la chasse qui a débouché sur un 1er accord et un programme d'actions communes entre les représentants des chasseurs et des associations de protection de l'environnement. Cette concertation se poursuit en 2009.
- A l'initiative de la Fondation, mise en place d'une table ronde sur la conciliation entre le développement de l'hydroélectricité et la restauration des cours d'eau qui a permis de réunir les différents représentants du secteur de l'hydroélectricité, des élus locaux et des associations de protection de l'environnement. Cette table ronde devrait déboucher (en 2009) sur une convention signée par tous les acteurs visant à inscrire le développement de l'hydroélectricité dans la dynamique des objectifs de la directive cadre sur l'eau (66% des masses d'eau en bon état écologique d'ici 2014).
- Participation à deux groupes de travail du conseil d'analyse stratégique (CAS) : la valeur du carbone et la valeur de la biodiversité.
- Participation aux groupes de travail sur les programmations pluriannuelles des investissements de production électricité et chaleur (PPI et PPI gaz).
- La Fondation a fait des propositions sur l'affectation du produit de la contribution climat-énergie et est intervenue à plusieurs reprises pour que le gouvernement lance un groupe de travail étudiant le mécanisme de la contribution climat-énergie. Ce dossier qui devait aboutir en mars 2008 a finalement été lancé par le gouvernement fin 2008.
- Participation au débat public portant sur le projet d'installation d'un terminal méthanier dans l'estuaire de la Gironde et positionnement en faveur d'une mise à l'étude d'une aire marine protégée dans cet estuaire.
- Participation à l'expertise portant sur la protection du massif forestier guyanais d'une exploitation aurifère non durable. Dans la prolongation du Grenelle de l'Environnement, le projet d'exploitation aurifère de la montagne de Kaw en Amazonie guyanaise a été rejeté par le gouvernement français en février 2008.

1.1.2 Pour un Pacte écologique local

Le 8 janvier 2008, dans l'esprit et la dynamique du Pacte écologique, la Fondation a édité, avec le concours du Comité 21, le guide de l'éco-électeur. Objectifs : informer sur les champs d'actions possibles d'un maire au regard de la politique environnementale locale, découvrir des bonnes pratiques et inviter les citoyens à engager le dialogue avec les candidats à la mairie.

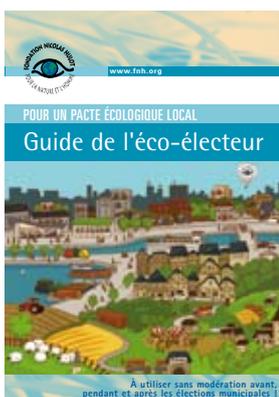
Afin de permettre aux candidats de prendre connaissance du guide de l'éco-électeur et de s'emparer des pistes d'actions proposées, ce dernier a été distribué à plusieurs centaines d'élus.

Principalement diffusé via Internet, le guide a été téléchargé plus de 200 000 fois depuis son lancement en janvier 2008.

Le guide de l'éco-électeur entre les mains des candidats

- 577 députés
- 319 sénateurs
- 250 collectivités et associations membres du réseau Comité 21
- Les maires sortants et candidats des 100 plus grosses villes de France
- 33 associations d'élus (Association des maires des grandes villes de France, Association nationale des élus de la montagne, ma fédération des maires des villes moyennes...)
- 102 présidents de communautés d'agglomérations
- Les présidents de parcs naturels régionaux.

Cet outil est toujours présent sur le site de la Fondation afin de permettre aux citoyens – hors temps de campagne électorale – d'interpeller leurs élus et de faire avancer les sujets environnementaux dans leur commune.



1.2 AU NIVEAU EUROPÉEN

En 2008, la Fondation a suivi les deux grands sujets environnementaux de la Présidence française de l'Union Européenne :

- Suivi du bilan de santé de la politique agricole commune (PAC) dans le cadre du collectif PAC 2013 qui regroupe des organismes agricoles, environnementaux et de solidarité Nord-Sud. Des positions et propositions ont ainsi été diffusées sur ce sujet au niveau européen.
- Suivi du paquet climat-énergie et publication de positions et propositions sur ce sujet.

Par ailleurs, Nicolas Hulot a participé tout au long de l'année au groupe d'experts sur le climat, constitué autour de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne. Dans ce cadre, la Fondation a participé à l'atelier de travail avec les négociateurs indiens à Potsdam, en mai 2008, à l'initiative de Action for a Global Climate Community.

1.3 AU NIVEAU INTERNATIONAL

La Fondation a participé aux événements suivants :

- A Bamako, au processus de renforcement des capacités des ONG et négociateurs dans la perspective des négociations de Copenhague sur le changement climatique. Dans cet esprit, elle a participé aux activités de réseau à Barcelone (publication d'une note de position et organisation d'une conférence de presse), ainsi qu'à Poznan (diffusion du document de position des ONG et organisation d'une conférence de presse).
- Au congrès mondial de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à Barcelone.
- Aux travaux de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique aux sessions de Bonn (juin 2008) et de Poznan (décembre 2008). Elaboration d'une publication commune avec l'UICN, le Réseau Action Climat France et l'Association de développement et d'environnement ENDA.
- Au sommet informel organisé par la présidence française de l'Union européenne des ministres de l'environnement et de l'énergie, en juillet 2008 à Paris.

Enfin, la Fondation Nicolas Hulot a demandé et obtenu le statut d'observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

1.4 LA PARTICIPATION DE LA FONDATION À DIFFÉRENTES INSTITUTIONS

En 2008, la Fondation est devenue membre de plusieurs institutions :

- Membre du Conseil économique social et environnemental (CES). Depuis mars 2008, Cécile Ostria, directrice de la Fondation, est membre de la Commission cadre de vie du CES. Dans le cadre du Grenelle, puis de la loi sur la réforme des institutions, la Fondation a porté une réforme du CES pour qu'il intègre les questions environnementales à la fois dans ses membres et dans les sujets traités. Le CES désormais renommé CES-E devrait mettre en œuvre cette réforme en 2009.
- Membre du Conseil d'orientation stratégique (COS) de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (FRB). Cette Fondation créée en février résulte de la fusion de l'IFB et du BRG.
- Membre du Comité paritaire de la Publicité, instance de l'Autorité de régulation des professionnels.

- ➔ Membre du Comité national de la biodiversité créé par les sénateurs Legrand et Blandin avec pour objectif de constituer un espace de dialogue entre associations et parlementaires sur les questions de biodiversité.
- ➔ Participation au Conseil d'orientation et de réflexion des assurances (CORA) mis en place fin 2008 par la Fédération française des sociétés d'assurance.

1.5 LES PUBLICATIONS DE LA FONDATION EN 2008

Proposition d'affectation du produit de la contribution climat-énergie.

<http://www.pacte-ecologique.org/pdf/affectation-cce-fnh.pdf>

Analyse de la loi Grenelle 1 avant son passage à l'Assemblée nationale. Juin 2008

<http://www.pacte-ecologique.org/pdf/analyse-loi-grenelle-juin08.pdf>

Positions de la Fondation Nicolas Hulot sur différents sujets de la présidence française de l'Union Européenne (bilan de santé de la PAC, paquet climat-énergie, agrocarburants). Septembre 2008

<http://www.pacte-ecologique.org/veille-politique/ue.php>

Synthèse des connaissances sur les agrocarburants avec le RAC. Octobre 2008.

<http://www.pacte-ecologique.org/pdf/agrocarburants.pdf>

« Vers un accord équitable sur le climat pour l'après 2012. » Publication réalisée avec le réseau ENDA Tiers Monde et le RAC et distribuée lors de la conférence de Poznan.

<http://www.pacte-ecologique.org/pdf/vers-un-accord-equitable-sur-le-climat-pour-apres-2012.pdf>

2. EAU

En lançant Mer Vivante en 2006, ambitieux programme dédié à la sauvegarde du milieu marin et de sa biodiversité, la Fondation Nicolas Hulot a souhaité contribuer à mobiliser l'ensemble de la société : grand public, scientifiques, élus et acteurs de la gestion du littoral.

D'avril à novembre de cette année 2008, *Fleur de Lampaul* a poursuivi ses actions de terrain et de sensibilisation débutées en 2006. Le navire ambassadeur de la Fondation a sillonné l'Atlantique et la Méditerranée à la rencontre du grand public, des usagers de la mer, des scientifiques et des élus pour contribuer dans la durée, à la sauvegarde du milieu marin et de sa biodiversité.

Le programme 2008 s'est articulé autour de sept opérations :

- ➔ Mission Petites îles de Méditerranée,
- ➔ Le lancement du réseau de l'Econavigation,
- ➔ La participation au 4e Congrès mondial pour la nature de l'UICN de Barcelone,
- ➔ Les escales de *Fleur de Lampaul* « De port en port » et la participation à des festivals,
- ➔ Les séjours de commercialisations et les journées partenaires,
- ➔ Les actions menées à Lorient et l'accueil des élèves des écoles de Cap l'Orient et Lorient pour des actions de sensibilisation,
- ➔ Le soutien de l'Association Matelots de la vie.

Les internautes ont pu suivre tout le parcours du voilier grâce au blog de la *Fleur*.

2.1 LES PETITES ÎLES DE MÉDITERRANÉE (PIM)

Il existe environ 600 îles et îlots de moins de 1000 ha en Méditerranée occidentale. Ces systèmes insulaires et, plus particulièrement les petites îles, constituent un patrimoine commun qu'il faut impérativement préserver. Ces écosystèmes servent en effet de refuge à de nombreuses espèces et représentent un enjeu majeur pour la protection de la biodiversité et d'autres valeurs patrimoniales (patrimoine culturel, paysages, patrimoine historique, potentialités halieutiques et touristiques). Pourtant, seulement 35 archipels sont protégés ou gérés et bon nombre n'ont encore jamais été étudiés.

Face à ces constats, le Conservatoire du littoral, le Conservatoire des Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP) et la Fondation Nicolas Hulot ont décidé d'associer leur expérience et leur savoir-faire pour lancer une initiative en faveur des Petites îles de Méditerranée (PIM).

Dans la lignée des expéditions de 2007, le programme 2008 avait pour ambition de faire la démonstration par le concret des retombées écologiques, économiques et sociales positives de la gestion équilibrée des Petites îles de Méditerranée.

Pour cela, l'initiative PIM mise sur 2 axes d'intervention :

La rencontre et l'échange entre les différents gestionnaires et scientifiques, spécialistes de ces espaces naturels et la sensibilisation du public, notamment des scolaires à travers des journées d'accueil à bord de *Fleur de Lampaul*.

Mais aussi et surtout, la mise en place d'actions concrètes de préservation de la faune et de la flore, l'expérimentation et l'innovation.

Pour la troisième année consécutive, des expéditions scientifiques, embarquées à bord de *Fleur de Lampaul*, ont ainsi été organisées en Algérie, Tunisie, Malte, Sardaigne et aux Baléares.

Du 19 avril au 24 mai :

Lors de cette première mission, les experts de l'initiative pour les Petites îles de Méditerranée se sont rendus en Algérie sur les îles Habibas et les îlots de Skikda, en Tunisie sur l'archipel de la Galite et sur Zembra, à Malte sur l'îlot de Filfla et la Valette, sur Saint Paul Island, l'îlot de Comino et sur le site de Dwejra et Fungus Rock et enfin sur l'île de Tavolara en Sardaigne. Le périple a été assuré en grande partie par *Fleur de Lampaul*.

Plus de 40 experts ont été mobilisés : spécialistes des oiseaux marins, de biologistes marins, de botanistes, d'herpétologues, de spécialistes des espèces invasives, de gestionnaires d'espaces naturels et dessinateurs, accompagnés dans leur démarche par les experts des agences en charge de l'environnement de ces différents pays, des ONG et des gestionnaires d'espaces naturels, des scientifiques locaux de l'équipe de la Fondation Nicolas Hulot et de l'équipage de *Fleur de Lampaul*.

Ces missions de terrain ont permis l'amélioration des connaissances naturalistes à travers la réalisation d'inventaires et de campagnes de suivi des milieux terrestre et marin. Ces campagnes ont également été une occasion pour les gestionnaires d'espaces naturels insulaires d'échanger les bonnes pratiques en matière de conservation en faveur de ces espaces de haute valeur patrimoniale, de faire des prélèvements sur des puffins, de proposer des techniques d'éradication des espèces invasives, etc.

Du 25 septembre au 1er octobre :

Lors de cette deuxième mission, une dizaine d'experts ont retrouvé *Fleur de Lampaul* au port de Andratx pour ensuite se rendre sur l'archipel de Cabrera (à environ 38 milles) et l'île de Dragonera (à environ 4 milles), classés parcs nationaux.

Un colloque réunissant 70 journalistes s'est tenu sur l'île afin de présenter l'initiative PIM.

Cette mission a permis d'échanger pour la première fois, sur place, les différentes expériences des experts locaux et européens, de comparer les méthodes de gestion, de suivi des oiseaux marins et de suivi botanique avec les gestionnaires du parc de Cabrera et d'étudier les possibilités d'intégrer





l'archipel de Cabrera au programme des îles Sentinelles.

Pour cette troisième année d'association dans le cadre du programme Eau, Mer Vivante, les résultats sur le terrain sont une fois de plus significatifs. Les scientifiques ont accompagné efficacement les acteurs locaux, ont partagé leurs expériences, se sont enrichis des expériences au-delà des frontières, ont participé à la réhabilitation de logements, de sentiers, et autres aires naturelles en intégrant une politique de gestion durable des aires maritimes naturelles. D'autre part l'inventaire des espèces de mammifères et oiseaux marins se poursuit pour enrichir la banque de données déjà existante.

En quelques mots et chiffres

En 40 jours de mission (entre le 19 avril et le 24 mai et du 25 sept au 1er octobre 2008), plus de 10 îles et archipels ont été étudiés. Au cours de ces missions, 80 experts de l'hexagone et des pays du Maghreb sont intervenus et au total plus de 100 personnes ont participé à l'organisation et le déroulement des missions.

2.2. LE LANCEMENT DU RÉSEAU ECONAV

Au premier rang mondial des constructeurs de voiliers, la France compte près de 9 millions de pratiquants occasionnels ou d'aficionados des loisirs nautiques. Ils fréquentent le littoral et ses 470 ports de plaisance, les rivières ou les lacs, et sont donc en contact direct avec un milieu naturel particulièrement sensible qu'il est vital de préserver.

C'est pourquoi l'Association De Navigatio en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot et l'Agence des Aires marines protégées ont décidé d'officialiser en juillet dernier, pendant les fêtes maritimes de Douarnenez, après Brest 2008, «le réseau Econav : le réseau de l'éco-navigation». Cette officialisation s'est déroulée en présence de Nicolas Hulot, de Jérôme Bignon, président du Conservatoire du littoral et de l'Agence des Aires marines protégées, d'Hervé la Prairie, président de De Navigatio et coordinateur du réseau Econav et de nombreuses associations membres du réseau.

Ce réseau est un collectif d'experts désireux de sensibiliser plus largement les professionnels et le grand public à l'éco-navigation. Le groupe de travail de ce réseau a pour objectif de proposer des solutions à l'ensemble des usagers de la mer afin de réduire leurs impacts sur l'environnement marin, il entend inciter les particuliers mais également les structures privées et publiques à la mise en œuvre des techniques et des pratiques de navigation plus respectueuses de l'environnement.

Conscients de l'importance de se fédérer pour impulser une nouvelle dynamique au concept d'éco-navigation, les membres fondateurs et les participants au Réseau EcoNav sont issus de tous les secteurs du monde maritime : institutions, chercheurs, industriels, associations, professionnels de la mer.

L'équipe de De Navigatio, animatrice du réseau Econav, a rejoint l'équipe de la Fondation Nicolas Hulot durant trois escales de *Fleur de Lampaul* à Concarneau, aux Sables d'Olonne et à la Trinité sur Mer. Au cours de ces trois escales estivales, *Fleur de Lampaul*, a porté le message de l'éco-navigation pour sensibiliser le public à travers une exposition, des conférences et des présentations d'équipements qui permettent de limiter l'impact du bateau sur l'environnement. L'objectif étant de s'inscrire dans une démarche évolutive afin de rendre son bateau et la pratique de moins en moins impactant.



2.3. LA PARTICIPATION AU 4^e CONGRÈS MONDIAL POUR LA NATURE DE L'UICN DE BARCELONE

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union démocratique de plus de 1000 membres, gouvernements et ONG, et de quelque 10.000 scientifiques bénévoles répartis dans plus de 150 pays. Le Congrès mondial de la nature, qui se déroule tous les quatre ans, s'est tenu à Barcelone du 5 au 14 octobre 2008. Ce congrès fut l'occasion pour les organisations et les spécialistes de confronter leurs expériences et d'échanger avec les participants venus du monde entier sur les principaux défis liés à la biodiversité. Plus de 8 000 personnalités, décideurs dans le domaine du développement durable : des gouvernements, des ONG, des entreprises, des agences des Nations unies et des universités se sont réunis en un seul lieu pour débattre, partager, travailler en réseau, apprendre, s'engager, voter et décider.

La liste rouge des espèces menacées a été annoncée à ce congrès.

Le Congrès et les rendez-vous à bord de *Fleur de Lampaul* lors de Sailing to Barcelona.

En partenariat avec le Comité Français de l'UICN, la Fondation Nicolas Hulot a accueilli, à bord de *Fleur de Lampaul*, son navire ambassadeur, la délégation française présente à Barcelone. Plus largement, c'est l'ensemble de la francophonie qui fut invitée à se retrouver quotidiennement à ce point de ralliement. Des ateliers et rendez-vous techniques, des conférences de presse, etc. ont également été organisés chaque jour pendant toute la durée du congrès.

Enfin, *Fleur de Lampaul*, intégré à l'événement nautique Sailing to Barcelona (Cap sur Barcelone) a porté, avec trois autres bateaux, un message d'alerte pour la protection des océans et de la biodiversité. Le rapprochement de la Fondation Paul Ricard avec le Garlaban, de Tara Expéditions avec le Tara, du WWF France avec le Columbus et de la Fondation Nicolas Hulot avec *Fleur de Lampaul*, avait pour objectif de rappeler l'urgence de préserver mers et océans. Ce rassemblement appelé l'Armada bleue a marqué un virage de l'engagement et du rapprochement des ONG dans la protection de l'environnement et pour la sauvegarde des océans.

Enfin, d'autres événements dont une conférence de Nicolas Hulot avec Salvador Mila et Pascal Brice, Consul général de France, ou la cérémonie d'ouverture de Sailing to Barcelona, ont marqué ces rencontres.



2.4. LES ESCALES DE FLEUR DE LAMPAUL « DE PORT EN PORT »

Le littoral français comprend plus de 5 500 km de côtes. Ce patrimoine naturel riche est soumis aux variations climatiques et aussi aux pressions humaines. Ainsi, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a lancé, en association avec les collectivités et les structures locales, une grande campagne de sensibilisation pour la protection du littoral s'appuyant sur *Fleur de Lampaul*. Au programme : des escales sur le littoral français. L'occasion de se rassembler et d'agir ensemble pour préserver l'environnement en général et des mers-océans et du littoral en particulier.

Fleur de Lampaul a jeté l'ancre le long de la côte atlantique et méditerranéenne à l'occasion de onze escales de sensibilisation : Bonifacio, Monaco, Saint Jean Cap-Ferrat, Lampaul-Plouarzel, Brest, Douarnenez, La-Trinité-sur-Mer, Les Sables d'Olonne, Concarneau, Marseille et Barcelone. Ses escales ont été, pour la Fondation, les collectivités locales et les associations, le moment de valoriser et démultiplier des actions de sensibilisations pour la protection d'un patrimoine littoral riche et fragile.

Ceci sous différentes formes, comme :

- Des visites à bord du bateau-ambassadeur pour découvrir les outils de la Fondation.
- Des conférences sur l'éconavigation et le littoral en présence de Nicolas Hulot, des Affaires maritimes, de Jérôme Bignon, des représentants du réseau Econav, de l'Association Voile de Neptune, etc.
- Des réunions de travail avec les associations de plaisanciers (ex: travail sur l'utilisation de détergents à bord des bateaux, les économies d'eaux, etc.).
- Des expositions sur les enjeux de protection de la mer et du littoral, sur l'éconavigation, sur la biodégradabilité des déchets, etc.
- Des sorties natures animées par des associations comme l'APECS (Association pour l'étude et la conservation des sélaciens) avec son programme de science participative sur les œufs de raies (CapOeRa), comme la Surfrider Fondation avec les nettoyages de plage, comme l'APNO (Association pour la protection de la nature aux pays des Olonnes) avec ses sorties natures sur l'estran et ses richesses.

En résumé

Au total, près de 20 000 personnes sont venues découvrir *Fleur de Lampaul* et les actions de la Fondation Nicolas Hulot.

Les collectivités se sont investies fortement et de nombreux engagements ont été pris par les maires dans le but de rendre leur ville moins impactante sur l'environnement (création d'un comité de pilotage pour la création de cale de carénage, de système de récupération du tri sélectif à bord des bateaux, etc.).

2.5. LES SÉJOURS À BORD ET LES JOURNÉES PARTENAIRES

2.5.1 Les séjours à bord :

Afin de permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux de la préservation du milieu marin et de sa diversité biologique, la Fondation Nicolas Hulot propose au grand public d'embarquer à bord de *Fleur de Lampaul*.

Pour la première fois cette année, au cours de douze séjours-environnement de quatre à onze jours, le public a pu découvrir la vie à bord d'un gréement traditionnel et être sensibilisé à des thématiques environnementales variées.

Des côtes atlantiques aux côtes méditerranéennes en passant pas le célèbre détroit de Gibraltar, plus de 60 personnes ont eu l'opportunité d'embarquer à bord de la *Fleur*.

2.5.2 Journées partenaires à bord de *Fleur de Lampaul*

La Fondation Nicolas Hulot organise des « Journées partenaires » avec ses entreprises mécènes.

Les 15 et 16 juillet, le personnel et les clients d'ITANCIA (ex-IP Telecoms) et de MBP ont embarqué à bord de *Fleur de Lampaul* pendant Brest 2008. La Société Générale et IBIS ont quant à eux embarqué à Marseille pendant l'événement « Septembre en mer » les 15, 18 et 19 septembre. Nos partenaires ont ainsi pu découvrir et « vivre » les actions de la Fondation, ses missions et ses outils de sensibilisation. En début d'année 2008, Norauto a organisé un jeu-concours afin de faire gagner une douzaine de séjours à bord de la *Fleur*.



2.6 LES ACTIONS MENÉES À LORIENT ET L'ACCUEIL DES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE CAP L'ORIENT ET LORIENT POUR DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Dans le cadre du partenariat avec Cap Lorient et la ville de Lorient, port d'attache de *Fleur de Lampaul*, l'équipage accueille le grand public et les scolaires au cours de journées de sensibilisation organisées pendant l'hivernage du bateau.

Les journées d'accueil du public :

Au départ de *Fleur de Lampaul*, en début d'année, et à son retour, des journées portes ouvertes ainsi que des événements médias se déroulent à bord du voilier pour le grand public et la presse. Cette année, plus de 200 personnes ont embarqué au cours des deux journées d'accueil du public.

L'accueil des scolaires :

Dans le cadre du programme « S eau S Littoral », développé par Cap l'Orient, 20 écoles (23 classes) soit 507 élèves issus de classes primaires ont été accueillis en mars et en novembre à bord de *Fleur de Lampaul* pour une visite guidée et ont été sensibilisés sur les actions de la Fondation.

Dans le cadre du « programme de sensibilisation aux enjeux du développement durable » initié par la ville de Lorient, plus de 10 écoles (16 classes) soit 386 élèves du CP au CM2 ont par ailleurs participé aux actions de sensibilisation sur la protection du milieu marin à bord du voilier. L'objectif premier de ces rencontres était d'éveiller l'intérêt des jeunes sur l'environnement marin et de leur donner envie d'en découvrir davantage.

Au total près de 1100 personnes sur 11 jours, enfants et adultes ont embarqué à bord de *Fleur de Lampaul*.



2.7 JEUNES ET OCÉANS : LES MATELOTS DE LA VIE

La Fondation Nicolas Hulot a apporté son soutien à l'Association Matelots de la Vie, organisatrice de jeux réalisés dans les hôpitaux de France avec des enfants malades. L'objectif de cette association est de permettre aux enfants hospitalisés de rompre avec le quotidien des services médicaux. Ainsi, pour la troisième année consécutive, un grand concours a été lancé avec plus d'une dizaine d'hôpitaux en France. L'objectif : participer à la diffusion des connaissances sur l'état écologique de notre planète et faire passer un message d'espoir, les enfants peuvent guérir, la planète aussi.

Répondant aux énigmes de ce grand concours, des centaines de jeunes enfants et adolescents hospitalisés ont ainsi passé une bonne partie de l'été à chercher les réponses aux énigmes, à se filmer pendant leurs recherches, à échanger entre hôpitaux et à rédiger un carnet de voyage.

2.8. FLEUR DE LAMPAUL

Après près de 8 mois de navigation, *Fleur de Lampaul* a regagné Lorient, son port d'attache. L'hivernage a débuté le 12 novembre 2008 et se prolongera jusqu'en mars 2009.

Au programme, accueil et sensibilisation des scolaires de l'agglomération de Lorient à bord du navire et travaux d'entretien (entretien machine, peinture anti-salissure de la coque, installation de LED pour l'éclairage).

3. BIODIVERSITÉ

En 2008 comme en 2007, le thème de la « nature au quotidien » était au cœur des actions de la Fondation. La nature au quotidien, c'est l'ensemble des espèces, des écosystèmes, des paysages qui constituent le tissu vivant de la planète et de nos sociétés. Cette diversité de la vie accompagne l'homme dans toutes ses activités. C'est un patrimoine naturel irremplaçable et indispensable au bien-être de l'homme et au développement durable.

Deux axes sont privilégiés :

- la nature qui partage notre quotidien : en ville, dans les jardins, dans notre assiette...
- la nature qui compose les paysages, les écosystèmes et les territoires.

3.1 LA BIODIVERSITÉ DANS NOTRE QUOTIDIEN

La biodiversité dans l'assiette

Parce que se nourrir est vital et que sans biodiversité, il n'y a pas d'alimentation possible, ce projet vise à rendre visible, aux yeux du citoyen-consommateur, les liens existants entre les aliments que nous avons dans notre assiette et la biodiversité sauvage et domestique qui a permis de les produire.

Les outils élaborés au carrefour entre sciences agronomiques, écologiques, économiques, sociales et pédagogiques, doivent permettre au consommateur de reconstruire le lien qui le rattache au territoire par le biais de son alimentation et de prendre conscience qu'en choisissant tel ou tel aliment, il influe indirectement sur le maintien d'une multitude d'insectes, la fécondité de nombreuses espèces d'oiseaux... et plus largement, l'existence de certains terroirs, paysages et écosystèmes.

En 2007 avaient été initiées deux études préalables à l'élaboration de ces outils :

« Du champ à l'assiette », quel impact des filières sur la biodiversité ?

L'étude qui avait permis l'élaboration d'un outil d'évaluation de l'impact des aliments sur la biodiversité a été complétée en 2008 par un travail de terrain avec AgroParisTech afin de tester et compléter l'outil d'évaluation du lien entre la nature et le consommateur selon le produit, son mode de production et de transformation. Cet outil doit être testé dans un premier temps sur la filière poulet en 2009 afin de comparer différents types d'élevages et leur dépendance-incidence sur la biodiversité et la planète en général.

Le Projet européen « EAT Biodiversity »

Le Projet EAT Biodiversity qui avait été soumis au 7e PCRD et qui proposait la mise en place d'une étude approfondie sur les moyens de concrétiser le lien homme-nature dans la consommation d'aliments afin d'élaborer des outils de sensibilisation à l'échelle européenne, a été classé par le jury européen mais n'a pu être financé. Les contacts sont maintenus avec les partenaires pour d'éventuels appels d'offres qui se présenteraient et permettraient de valoriser le travail déjà réalisé et construire l'outil proposé.

Par ailleurs, une collaboration est initiée avec le projet « REPAS » porté par l'équipe d'Agrocampus (Rennes) qui travaille sur un ensemble d'indicateurs pour piloter le changement des pratiques des restaurations collectives bretonnes. Il sera ainsi possible d'allier leur connaissance aux travaux de la Fondation Nicolas Hulot sur le lien biodiversité-alimentation. Cette collaboration vient ainsi compléter non seulement le travail initié avec AgroParisTech, prolonger la réflexion menée dans la construction du dossier européen mais aussi appuyer le travail de la Fondation sur les outils pour la restauration collective.

Le développement d'outils pédagogiques grand public

Dans le cadre de l'opération « Des fraises au printemps », de nouveaux contenus ont été développés sur le thème de l'alimentation :

- ➔ Un guide de poche « Repères pour faire ses courses » avec des informations pratiques pour bien consommer : saisonnalité des fruits et des légumes, labels...
- ➔ Un livret découverte « Biodiversité Et assiette » qui explique les liens entre nos habitudes de consommation, la biodiversité et le changement climatique
- ➔ Un poster des fruits et légumes de saison
- ➔ Trois fiches « bonnes pratiques » : Comment créer une AMAP ? Quel poisson consommer ? Comment mettre en place une cantine biologique à l'école de ses enfants ?



Biodiversité et services écologiques

Afin de valoriser la notion de services écologiques rendus par la nature, la Fondation Nicolas Hulot a soutenu la campagne «Biodiversité, nos vies sont liées» de Noé Conservation. Cet outil a été créé dans le but de promouvoir la biodiversité et d'inciter le grand public à changer de comportement en sa faveur. Officiellement inaugurée le 22 mai 2008, cette campagne s'articule autour de deux outils principaux : une exposition reprenant vingt thèmes de la vie quotidienne associés à la biodiversité, qui circule dans toute la France métropolitaine et un site communautaire www.agisavecnoe.org, qui encourage au changement de comportement en diffusant des gestes simples pour préserver la biodiversité au quotidien. Avant d'être diffusée dans toute la France, cette exposition a été exposée de mai à décembre 2008 dans les allées du Jardin des Plantes.

Enfin, la Fondation a également soutenu et participé à la mobilisation autour de l'Opération «Papillons & Jardins» de Noé Conservation, une démarche commune de sauvegarde des populations de papillons et d'encouragement des changements de pratiques de jardinage en faveur des papillons et de l'environnement. Pour la troisième année consécutive, la Fondation a activement soutenu l'Observatoire des Papillons des jardins.

En 2008, le nombre de jardins suivis se stabilise avec plus de 3600 jardins. Les « compteurs » semblent de plus en plus fidèles, avec une part plus importante de participants ayant compté en 2007 et en 2008 (24,5%) que de participants ayant compté en 2006 et 2007 (15,9%). Les analyses du Muséum national d'Histoire naturelle se poursuivent et permettent un retour annuel vers les observateurs.

3.2 BIODIVERSITÉ & TERRITOIRES

L'essentiel du territoire français est composé de paysages ruraux, et l'aménagement du territoire influence directement l'équilibre des milieux qui le composent. En l'espace de quelques générations, la population française a perdu ce lien ancestral qui la rattachait à un terroir étroitement associé à la nature.

En développant des partenariats avec des acteurs locaux, la Fondation cherche à mettre en avant des initiatives concrètes et exemplaires, et à valoriser les connaissances et savoir-faire acquis. La Fondation contribue ainsi à la diffusion des bonnes pratiques, au transfert d'expérience et à la mise en place de synergies.

Les actions de terrain soutenues sont exemplaires dans le sens où tous les acteurs locaux sont mobilisés et impliqués dans la gestion de leur territoire dans une démarche de concertation : collectivités, propriétaires, acteurs socio-économiques (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs...) et habitants.

Les projets de terrain soutenus par la Fondation sont :

La réhabilitation de marais maritimes et la gestion durable des zones humides en Nord-Médoc, avec l'association partenaire Curuma (soutien sur la période 2006-2008). A ce titre, la Fondation et Curuma ont participé au débat public sur le terminal méthanier du Verdon avec la réalisation d'un cahier d'acteur Fondation et au suivi de la mise à l'étude de l'Aire marine protégée de l'estuaire de la Gironde.

Un programme de soutien aux compétences de gestionnaires d'espaces naturels et de collectivités avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Comité français sur les enjeux biodiversité dans les Dom-Tom. La Fondation participe au développement du projet pour contribuer à renforcer les capacités humaines, constituer un appui à l'intégration territoriale et à la reconnaissance de la valeur socio-économique de la biodiversité ultra-marine (mise en place du plan d'action européen, plan d'action de la Stratégie nationale sur la Biodiversité et du Grenelle de l'Environnement).

Une action de concertation relative à la gestion concertée des paysages, la préservation de la biodiversité et la sensibilisation du public avec comme partenaire la Réserve naturelle de Chérine, en lien avec les propriétaires privés, les exploitants et la Chambre d'Agriculture (soutien sur la période 2006-2009). Une étude et un suivi floristique ont permis de mettre à jour la richesse patrimoniale des zones périphériques à la Réserve, des conventions ont été établies avec les propriétaires privés de ces terrains, permettant l'extension du savoir-faire de la réserve. Le suivi des mesures de gestion mise en place (pâturage extensif de bovins et de chevaux type Tarpan) montre leur impact positif sur la diversité floristique.

Cette action préfigure les nouvelles relations à construire avec les acteurs du monde rural pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue. La Fondation souhaite favoriser la démultiplication de ce type d'expériences à travers différents réseaux nationaux. L'expérience a été présentée par la Fondation avec ses partenaires lors du colloque du 3 décembre 2008 organisé à l'Assemblée nationale sous la présidence de Jérôme Bignon, député de la Somme : « Ensemble pour la nature ? De l'utopie à l'action ».

Une action de concertation et capitalisation d'expérience : réappropriation, par leurs habitants, du rôle des villages comme support pour la biodiversité dans les plaines céréalières. Le programme « Des nichoirs dans la plaine » mis en place avec l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée), le Zoodyssée et le Centre national de recherche scientifique (CNRS) de Chizé est soutenu par la Fondation sur la période 2008-2010. Poursuivant un double

objectif scientifique et pédagogique, les partenaires ont eu l'idée d'associer les habitants du périmètre d'étude suivi par l'équipe du CNRS à un protocole expérimental « grandeur nature » : il s'agit de vérifier ou non l'hypothèse scientifique selon laquelle sur ce territoire, la population de trois espèces d'oiseaux communs est limitée par le nombre de cavités pouvant servir à la reproduction. Sur une zone d'étude de quelque 400 km², 4000 nichoirs sont répartis avec l'appui des 23 écoles de cette zone. Ce projet doit permettre de sensibiliser les citoyens ruraux (adultes et enfants) au rôle qu'ils ont à jouer pour favoriser la biodiversité dans et autour de leurs villages.

Cette action préfigure l'émergence d'une nouvelle gouvernance des paysages nécessaires à la mise en place de la trame verte et bleue et au choix collectif des services écologiques voulus par la société. A terme, des outils de promotion de la démarche entreprise pourront être réalisés et diffusés.

Le soutien à la création d'un module de formation sur la biodiversité avec le réseau MAB France, réseau français des réserves de biosphère. Le groupe de travail pédagogie du réseau est parti d'un besoin exprimé par les enseignants en outils de formation sur la biodiversité. L'idée a germé de leur proposer un module de formation sous forme d'un site Internet. En lien à la fois avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur d'une part et avec les gestionnaires de territoires d'autre part, le comité MAB a développé un site comportant une partie générale sur la notion de biodiversité et une partie spécifique à chaque réserve de biosphère. Chaque réserve contribue petit à petit au site et aux actions pédagogiques.

3.3 L'ÉCOLE NICOLAS HULOT ET LES RENCONTRES DE BRANFÉRÉ

3.3.1 L'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (ENH)

Cette Ecole, créée en partenariat avec la Fondation de France, est dédiée à l'éveil et au respect de la biodiversité. Véritable pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale implanté en lisière du Parc de Branféré dans le Morbihan, elle a inauguré sa cinquième année de fonctionnement en mars 2008 pour une saison qui s'est achevée à la Toussaint.

Le bilan s'articule autour des diverses activités mises en œuvre :

- les prestations à la journée (de 1, 2 ou 4h) et enfants accueillis en Centre de loisirs sans hébergement (CLSH),
- les séjours de classes avec ou sans hébergement,
- les séjours de vacances,
- les week-ends famille,
- l'accueil de formations et séminaires,
- Le programme d'animation grand public.

De mars à octobre 2008, l'Ecole Nicolas Hulot a accueilli sur le parc de Branféré 6470 journées enfants se décomposant en activités "A petits pas" (1 heure), "Parcours découverte" (2 heures), "Journée exploration" (4 heures dont 2 sur le thème de l'eau, des espèces menacées ou de la biodiversité), "Eveil" adapté au public handicapé, et les cycles et classes sans hébergement pour les classes de proximité. Viennent compléter cette liste les enfants accueillis en CLSH durant l'été.

De février à octobre 2008, l'Ecole a accueilli avec hébergement 70 classes, soit 1578 élèves dans le cadre de "Classes de découverte" allant de la maternelle au lycée.

Sur une dizaine de thèmes proposés, celui qui est le plus souvent traité pour le cycle 2 (GS/CP/CE1) est "Les êtres vivants dans leur milieu" pour le cycle 3 et pour le collège les thèmes souvent retenus sont : "La biodiversité, respect d'un équilibre", "Sur la piste du développement durable" ou "Les espèces menacées". Davantage de classes de maternelle ont été accueillies cette année (10 classes) sur le thème « Première découverte ».

L'Association Arc-en-ciel a organisé un séjour de 3 jours fin septembre, pour la quatrième année consécutive, avec 11 enfants malades, accompagnés d'un de leurs parents.

En juillet, août et aux vacances de la Toussaint, 504 enfants et jeunes ont été accueillis en 2008 en séjours de vacances.

Le séjour "Nature partagée" associant 6 jeunes valides et 6 jeunes handicapés a eu lieu fin août, en parallèle de 2 séjours regroupant des jeunes du même âge.

Pour permettre aux enfants et aux familles en difficulté de bénéficier des séjours mis en œuvre par l'École Nicolas Hulot, la Fondation prolonge « Cap nature pour tous », un fonds de solidarité financé en partenariat avec la Fondation Bouygues Telecom et pour la dernière année, la Fondation Ensemble. A ce dispositif s'est ajouté l'aide de la CAF et du Crédit Agricole sur 19 places réservées à des allocataires de la CAF. 76 enfants ou jeunes ont pu en bénéficier, soit 15,1% des participants : 57 enfants (16,1% des 8-12 ans) et 19 adolescents 12,8% des 13-16 ans).

Un week-end famille (adultes + enfants) a été organisé du 4 au 6 juillet sur le thème "Relations Homme Animal".

De mars à décembre 2008, 464 personnes ont été accueillies à l'occasion de rencontres, séminaires ou formations.

Du 3 au 7 novembre, 20 étudiants en Licence professionnelle éco-habitat à l'Université Bretagne Sud de Lorient ont travaillé durant une semaine sur le bâtiment de l'École, construit selon des cibles HQE et sur les énergies renouvelables.

Le 17 novembre, à la demande du Conseil général et dans le cadre du partenariat sur l'accompagnement des collèges inscrits dans une démarche de développement durable, une journée d'information, à destination des agents techniques et des gestionnaires des collèges du Morbihan a permis aux 17 participants de réfléchir et d'échanger sur leurs pratiques et sur les manières de les faire évoluer.

De mars à septembre, un programme d'animation a été proposé au grand public avec des temps forts comme la Journée mondiale de l'eau, l'intervention de Pierre Mollo, enseignant-chercheur en aquaculture, des rendez-vous sur les espèces invasives ou les coulisses du parc de Branféré, ou encore les Rencontres de Branféré.

3.3.2 Les Rencontres de Branféré

À l'occasion de la deuxième édition de la Fête de la Nature, la Fondation Nicolas Hulot et la Fondation de France se sont unies pour organiser les deuxièmes Rencontres de Branféré. Émerveiller, étonner, émouvoir pour mieux sensibiliser, telle était les ambitions de ces Rencontres conçues et pilotées avec les équipes du Parc de Branféré et de l'École Nicolas Hulot. Autour du thème « la biodiversité au quotidien », des activités pédagogiques, culturelles et festives, des moments d'échanges et de partage et un spectacle mêlant le merveilleux, les animaux et les hommes ont été proposés pour rappeler l'importance des services rendus par la nature.

23 et 24 mai 2008 : 2e édition des Rencontres de Branféré

Cette année le public a pu profiter de six escales avec des tables rondes regroupant des spécialistes, des ateliers animés par les animateurs nature de l'École Nicolas Hulot et par des associations locales, d'expositions, d'un espace vidéo nature, de spectacles : musique, conte et spectacle d'oiseaux, d'un spectacle de la compagnie Circo da Madrugada « Tombés du ciel », le dimanche et d'un temps fort le samedi avec une rencontre-débat où sont intervenus Nicolas Hulot, Francis Hallé, botaniste et Yves Paccalet, philosophe et naturaliste.

4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Défi pour la Terre, campagne centrée sur la thématique du climat et lancée en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), a fêté ses 3 ans en mai 2008. Depuis son lancement en 2005, elle sensibilise les citoyens français aux gestes écocitoyens. En 2008, 60 000 nouvelles personnes ont ainsi relevé le Défi pour la Terre soit 860 000 au total. Ces Français s'engagent à adopter au quotidien des gestes plus respectueux de l'environnement. Ce sont, par conséquent, plus de 435 000 tonnes de CO₂ évitées.

Pour relancer et alimenter cette mobilisation, le Défi s'est ouvert en 2008 à d'autres thématiques pour toucher un public plus large. C'est ainsi que les sujets des loisirs, de l'alimentation et l'aspect économique des éco-gestes ont été abordés.

4.1 DE NOUVELLES THÉMATIQUES ET CONTENUS POUR CONVAINCRE

Objectif général : élargir la sensibilisation à de nouvelles cibles, de nouveaux thèmes et nouvelles portes d'entrées pour toucher davantage de personnes.

Loisirs et environnement

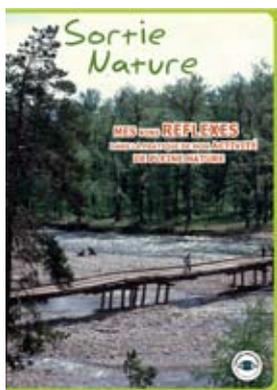
Cette nouvelle thématique a été développée afin d'atteindre les citoyens dans la pratique de leurs loisirs. Le contact direct avec la nature favorise la prise de conscience qui doit se faire sur les choix de déplacement, d'alimentation, d'équipement...

En 2007, des fiches intitulées « Limitez votre impact dans la pratique de votre activité » avaient été déclinées par type de sports (terrestres : rando, escalade, VTT, snow/ski, aquatiques : surf, plongée, plaisance, voile, canoë kayak).

En 2008, le Défi pour la Terre a complété cette collection avec 2 nouvelles fiches aquatiques : pêche à pied et balade aquatique. Cette dernière a été développée avec l'Association Bleue Passion qui a pour but la protection et la promotion du littoral subaquatique varois.

L'ensemble de ces fiches « Loisirs et environnement » a été diffusé en 2008 à plus de 7 000 exemplaires en moyenne par la Fondation (hors relais par les associations partenaires, fédérations et partenaires mécènes). Par ailleurs, tous ces thèmes sportifs ont été déclinés sous forme d'affiches (format A4) et de bannières téléchargeables depuis le site Internet du Défi pour la Terre.

Un guide « Sortie nature » concernant les activités de plein air a également été créé en 2008. Cet outil complémentaire des fiches loisirs est plus généraliste. Il vise à indiquer quels sont les bons réflexes à intégrer dans la pratique d'une activité de pleine nature (avant, pendant, après). Le lancement de ce guide a eu lieu à l'occasion de la présence des Rencontres de Branféré, en mai 2008. A la fin de l'année, 1650 exemplaires de ce guide avaient été distribués.



Biodiversité dans l'assiette

En 2008, le sujet de l'alimentation a été abordé par la Fondation afin de traiter de nouveaux enjeux comme la biodiversité, et non plus exclusivement ceux qui concernent le climat et l'effet de serre. Nos choix de consommations ont un impact direct sur l'agriculture, la santé, l'environnement, le social... Pour expliquer ces liens essentiels et donner les clés pour bien se nourrir dans le respect des hommes et de la nature, la Fondation a lancé l'opération « Des fraises au printemps » en octobre 2008. L'objectif étant de favoriser une alimentation locale, de saison, variée et de qualité.

Des outils pédagogiques ont ainsi été développés (cf. description dans le 3.1 La Biodiversité dans notre quotidien) :

- ➔ un guide de poche « Repères pour faire ses courses » (distribué à plus de 8 800 exemplaires)
- ➔ un livret découverte « Biodiversité Et assiette » (4 900 livrets diffusés)
- ➔ un poster des fruits et légumes de saison (4900 posters distribués)
- ➔ trois fiches « bonnes pratiques » : Comment créer une AMAP ? Quel poisson consommer ? Comment mettre en place une cantine biologique à l'école de ses enfants ?

(fiches disponibles uniquement en téléchargement).

En cohérence et complément, 12 nouveaux gestes relatifs à l'alimentation ont donc été développés et proposés sur le site du Défi pour la Terre. Grâce à cette opération, près de 10 000 nouvelles personnes ont relevé le Défi pour la Terre.



Maîtrise de l'Energie

Ce thème « socle » du Défi pour la Terre reste naturellement majeur en raison des impacts des choix énergétiques sur le changement climatique.

En 2008 a été élaboré un nouveau guide sur la maîtrise de l'énergie. Pour développer l'intérêt du public, les organisateurs du Défi ont souhaité prouver qu'en changeant de comportement, il est également possible de réaliser des économies financières. Cette stratégie était également une manière de s'adresser aux ménages modestes.

Par conséquent, l'ADEME et la Fondation ont élaboré le guide « Maîtrisons l'énergie en faisant le plein d'économies ». En 20 pages, il donne des astuces simples pour réduire sa facture énergétique. 13 solutions concrètes sont présentées concernant l'habitat, l'équipement et les déplacements.

Le lancement de ce nouvel outil est prévu pour février 2009.

4.2 LES ENGAGÉS DU DÉFI POUR LA TERRE POURSUIVENT LEUR MOBILISATION

Les engagés du Défi sont invités à se mobiliser pour convaincre le plus grand nombre qu'il est urgent d'agir. Parmi eux, il est important de souligner la participation des entreprises partenaires de la Fondation, des ambassadeurs, ainsi que de tous les autres acteurs relais du Défi.

Mobilisation des entreprises partenaires de la Fondation Nicolas Hulot

Les entreprises partenaires de la Fondation contribuent largement à sensibiliser leur personnel mais aussi leurs clients aux gestes écocitoyens. Pour cela, elles relaient le Défi pour la Terre lors de moments forts de mobilisation. A titre d'exemples :

- ➔ EDF a invité la Fondation à diffuser ses messages et sensibiliser les jeunes sportifs à l'occasion de l'Open EDF de natation en juin 2008. L'entreprise a également relayé le Défi à la Foire de Paris.
- ➔ IBIS France a lancé une grande opération de mobilisation interne en invitant l'ensemble de ses collaborateurs à relever le Défi pour la Terre, opération qui a été accueillie très favorablement avec plus de 2500 engagements comptabilisés. La mobilisation s'est ensuite poursuivie avec de nombreuses initiatives à l'intention de la clientèle.
- ➔ L'Oréal a diffusé de janvier à mai, chaque jour un bon geste pour la planète, sur son Intranet touchant ainsi près de 50 000 collaborateurs à travers le monde. Elle a également organisé un concours interne et différentes opérations de mobilisation sur plusieurs sites à l'occasion de la date anniversaire du Défi pour la Terre.
- ➔ TF1 a généreusement offert la réalisation d'un spot télévisuel mettant en scène Bruno Sroka, champion mondial de kite surf, sensibilisant les sportifs à la protection de l'environnement dans la pratique de leurs loisirs de plein air, spot qui a été diffusé pendant la saison estivale sur TF1.

Mobilisation des ambassadeurs

Le Défi pour la Terre reçoit également le soutien de personnalités de la société civile. Celles-ci sont des exemples pour tous les citoyens car elles s'engagent à leur tour à relever le Défi pour la Terre. Leur aura médiatique leur donne l'occasion de partager leurs convictions ainsi que les motivations de leur engagement dans le Défi pour la Terre.

En 2008, de nouvelles personnalités ont rejoint le Défi pour la Terre : Julie Andrieu (présentatrice), Charlelie Couture (artiste musicien), Ellen MarcArthur (navigatrice), Jean-Marc Meunier (aventurier), Jean Montagard (chef cuisinier), Marie-Pierre Mouligneau (présentatrice), Anne Quéméré (navigatrice), Nathalie Rihouet (présentatrice), Bruno Sroka (champion du monde de kite surf), Jean-Luc Van Den Heed (navigateur), Marc Veyrat (chef cuisinier)... Le Défi pour la Terre comptait, fin 2008, plus de 90 ambassadeurs.

A noter cette année, l'engagement des personnalités culinaires Julie Andrieu, Jean Montagard et Marc Veyrat qui ont apporté leur soutien à l'opération « Des fraises au printemps ».

Mobilisation des autres engagés

Outre les particuliers qui ont la possibilité de relayer le Défi pour la Terre, ce programme est largement relayé, en métropole et en outre-mer, par une centaine d'associations (25 nouveaux engagements en 2008, chiffre constant par rapport aux années précédentes) et autant de collectivités.

A l'instar des ambassadeurs, leur rôle est, d'une part de développer des actions plus respectueuses de l'environnement ; d'autre part d'inciter leur public à s'engager comme eux sur des gestes écocitoyens du Défi pour la Terre.

Pour parvenir à cet objectif, elles organisent régulièrement des événements terrain aux couleurs du Défi pour la Terre, dont voici quelques exemples en 2008 :

- ➔ Yakas : les 1000 bornes pour l'environnement
- ➔ Les 21^{es} rencontres de Brel
- ➔ Bordeaux, quai des Sports
- ➔ Défi ligue verte (St-Malo-Rennes) de l'Ecole nationale de police
- ➔ Village de la mer : stand Défi pour la Terre tenu par l'association
- ➔ Nature Découverte et Partage de la Réunion.

Ces associations et collectivités diffusent les messages du Défi pour la Terre grâce à leurs moyens de communication (ex : journal, site Internet, affiches...).

En complément, la Fondation Nicolas Hulot a relayé le Défi pour la Terre lors des événements locaux auxquels elle a participé : Fête de la nature à Branféré, Escales de *Fleur de Lampaul* sur le littoral français, Salon destination nature (Paris mars 2008), ou encore le concert de Jack Johnson.

En 2008 et en conséquence de cette large mobilisation, les outils initiaux du Défi pour la Terre ont été largement diffusés. Il s'agit notamment des outils pédagogiques suivants :

- ➔ le Petit Livre Vert qui présente 100 gestes écocitoyens par lieux de vie : chambre, cuisine, jardin... (54 000 exemplaires relayés)
- ➔ le DVD Défi pour la Terre, film de 13 minutes sur le changement climatique (180 exemplaires vendus)
- ➔ le livret découverte climat pour comprendre le changement climatique (1 500 exemplaires diffusés).



4.3 L'ÉVOLUTION DU SITE INTERNET DU DÉFI POUR LA TERRE

Le site Internet du Défi pour la Terre reçoit en moyenne 60 000 visiteurs uniques par mois. En 2008, de nouvelles portes d'entrées ont été créées et la navigation réorganisée en conséquence. A noter en 2008 :

- les pages « Loisirs et environnement » : www.defipourlaterre.org/sport/
- la création d'un mini-site Internet Des Fraises aux printemps : www.defipourlaterre.org/fraise/.

Dans un graphisme résolument évocateur du thème de l'alimentation, le site « Des fraises au printemps » se découpe en trois parties :

- Des clés pour comprendre : contributions de Nicolas Hulot et des experts, livret découverte, et autres contenus pour aller plus loin.
- Des clés pour agir : individuellement en faisant ses courses (géolocalisation des producteurs locaux, mini-guide « Repères pour faire ses courses », poster de saisonnalité des fruits et légumes, fiches pratiques), en cuisinant (recettes de chefs, informations ingrédients), et collectivement (fiches et conseils pour intervenir au niveau de groupes locaux, d'une collectivité territoriale, ou au niveau national et européen)
- Des clés pour partager : valorisation d'initiatives locales.



5. LE SOUTIEN À L'ACTION

Des événements éco-conçus aux initiatives en milieu scolaire, en passant par les projets associatifs mobilisateurs, la Fondation Nicolas Hulot a été amenée à développer différentes formes de soutien pour s'adapter à la diversité des sollicitations et des porteurs de projets.

Avec une aide apportée à plus de 150 initiatives sur l'ensemble du territoire français et dans les pays du Sud, la Fondation Nicolas Hulot se positionne comme un acteur majeur du soutien à des actions portées par la société civile.

5.1 PROJETS SOUTENUS EN FRANCE ET DANS LES DOM-TOM

5.1.1 Les Coups de Cœur

Les Coups de Cœur de la Fondation Nicolas Hulot sont destinés à apporter un soutien moral à des événements ponctuels d'éducation à l'environnement se déroulant sur le territoire français. Depuis 2008, le jury des Coups de Cœur tient compte de la démarche d'éco-conception qui consiste à réduire l'impact sur l'environnement dans la conception et l'organisation de l'événement, et qui s'accompagne d'une mobilisation du public pour qu'il adopte une attitude éco-responsable. En 2008, la Fondation a reçu 280 dossiers parmi lesquels 40 événements ont retenu l'attention du jury et ont été désignés lauréats.

UN EXEMPLE DE COUP DE CŒUR, LE FESTIVAL NATUR'ARMOR (30, 31 janvier et 1er février 2009 à Dinan (22) Pour sa 4e édition, le Festival Natur'Armor a eu pour objectif de faire prendre conscience de la nature « proche ». À travers la valorisation du patrimoine naturel breton, le festival défend l'idée que la biodiversité est également présente dans son jardin, dans le parc pas loin de la maison et qu'on peut concrètement agir soi-même pour protéger et préserver cette richesse. L'événement est par ailleurs exemplaire en termes d'éco-conception. L'entrée est gratuite pour ceux qui prennent le car prévu à cet effet. L'alimentation et la boisson sont locales et bio et/ou issues du commerce équitable. La vaisselle est en verre, les assiettes, les nappes, les serviettes sont compostables. Quant au tri il est assuré par la collectivité.

5.1.2 Les Coups de Pouce

Les Coups de Pouce de la Fondation sont destinés à soutenir des initiatives d'éducation à l'environnement qui se déroulent sur le territoire français. Ce mode de soutien permet d'aider financièrement des initiatives d'acteurs non professionnels de l'éducation à l'environnement, presque exclusivement des structures scolaires et des petites associations.

La Fondation a reçu 226 dossiers en 2008 parmi lesquels elle a choisi de distinguer 61 lauréats. Ce sont pour 56 % des structures scolaires et pour 44 % des associations.

La dotation moyenne en 2008 a été de 406 euros.

Les initiatives soutenues couvrent presque l'ensemble du territoire puisque des lauréats sont présents dans 19 régions métropolitaines mais seulement dans un DOM. Les thèmes abordés sont assez équilibrés et couvrent autant la biodiversité, l'eau et le changement climatique.

UN EXEMPLE DE COUP DE POUCE, LES ATELIERS DES VILLES ET DES CHAMPS À LASALLE

L'association AVEC (Ateliers de ville et des champs) fait participer des adolescents du village cévenol de Lasalle à la réflexion communale sur l'urbanisme et la gestion de l'environnement. À travers des ateliers hebdomadaires, les jeunes découvrent les interactions entre les activités humaines et l'environnement à l'échelle du village, portent un nouveau regard sur leur cadre de vie quotidien et deviennent acteurs de changement en faisant des propositions d'aménagements. Le village est d'abord appréhendé comme un écosystème, avec sa géologie, ses plantes et ses animaux, sa population et ses activités, ses ressources et ses déchets. Ensuite, ils s'intéressent à l'aménagement du village, son plan d'occupation des sols, ses acteurs et ses règles, ainsi que les lieux d'activités spécifiques. Ils sont alors en mesure d'apporter leur concours à la réflexion sur l'avenir de la commune en construisant une maquette du village et en proposant des aménagements.

5.1.3 Les Bourses

Les Bourses de la Fondation Nicolas Hulot sont destinées à soutenir des projets associatifs mobilisateurs qui se traduisent par une incitation aux changements de comportements afin de répondre aux enjeux environnementaux tout en prenant en compte les réalités sociales et économiques. En 2008, sur les 256 demandes reçues, le jury a décidé d'en soutenir 33 pour un montant global de 126 650 euros. 12 régions sont représentées et c'est en région PACA qu'il y a le plus grand nombre de lauréats (7). Pour les DOM, seule la Guyane est représentée mais avec 3 lauréats. Les thèmes abordés sont principalement sur l'énergie (17) et la biodiversité (13), l'eau restant en fort retrait (3).

UN EXEMPLE DE BOURSE, LE BAROMÈTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Comment repérer les réalisations des communes innovantes en matière de développement durable et inciter les autres à entrer dans le processus ? Comment amener les associations locales et les collectivités à collaborer dans cette démarche ? Le Baromètre du développement durable et solidaire, consultable en ligne, est un outil participatif très efficace pour impulser des dynamiques locales. Créé en 1998, le réseau Cohérence a pour but de promouvoir les modes de production, de commercialisation et de consommation respectueux des hommes et de la nature. Il regroupe des paysans, des consommateurs, des environnementalistes et des professionnels de la santé. Ce réseau breton propose aujourd'hui un outil innovant à l'intention des communes, des associations et des citoyens : « le Baromètre du développement durable et solidaire ». Ce Baromètre a pour objectif de permettre aux 1270 communes de Bretagne de se situer dans leur prise en compte du développement durable et solidaire et permet aux élus envisageant de nouvelles actions de repérer les collectivités voisines les mettant déjà en œuvre, dans une optique de mutualisation et d'échange d'expérience.

5.2 LE RÉSEAU D'ASSOCIATIONS PARTENAIRES FNH

Aux côtés des diverses formes de soutien qu'elle apporte en France, dans les DOM-TOM et dans les pays du Sud, la Fondation expérimente depuis 2006 un nouveau mode de partenariat basé sur une approche structurante de diversification de liens visant à renforcer une association, et donc indirectement l'ensemble de ses actions.

5.2.1 Les associations partenaires

L'Association Mountain Riders a pour but de faire la promotion du développement durable en montagne par des actions non-moralisatrices et éducatives. L'association souhaite sensibiliser la population sur les gestes à adopter en faveur de l'environnement et faire la promotion des alternatives de développement durable auprès des professionnels et des élus des stations de montagne. Elle a notamment créé et anime avec l'ADEME et l'ANMSM (Association nationale des maires de stations de montagne), la charte du développement durable en stations de montagne qui a été signée par plus de 50 stations françaises.

Curuma est une association qui a pour objet de favoriser la gestion durable et la réhabilitation des zones humides en Nord Médoc. En s'appuyant sur son expertise technique, elle cherche à encourager des prises de décision en concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques. Tout en continuant à sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la préservation de ces milieux naturels, l'association met ses compétences au service des techniciens des collectivités territoriales pour les aider à une meilleure prise en compte des critères environnementaux dans la gestion et l'aménagement du territoire.

L'Association Covoiturage + a été créée en 2002, dans le sillage d'Autostop Bretagne, afin de proposer un service de covoiturage destiné aux salariés, entreprises, collectivités et aux personnes en retour à l'emploi pour leurs déplacements d'ordre professionnel. Avec plus de 250 entreprises du bassin rennais engagées dans la démarche et plus de 6200 inscrits, Covoiturage + s'oriente vers un double objectif, à la fois écologique et social. L'association a notamment développé un partenariat avec le Pays de Redon, ce qui représente une expérience intéressante de mise en place d'un service de covoiturage à l'échelle d'un territoire.

Voile de Neptune est une association basée à Sète qui œuvre dans l'éducation et la protection de l'environnement pour la reconnaissance du paysage littoral et marin méditerranéen. L'association porte la campagne Echo-Gestes Méditerranée qui est une campagne de sensibilisation des professionnels visant à leur donner les outils nécessaires pour que leurs activités soient plus respectueuses de l'environnement. Elle touche plus de 200 professionnels de la mer en Languedoc-Roussillon, et sera initiée en 2009 en Bretagne et en Aquitaine.

Créée en mars 1992, **l'Association Les Blongios** est née de la volonté des gestionnaires du Parc naturel régional de l'Audomarois de regrouper différentes personnes désirant œuvrer pour la gestion et la conservation des milieux naturels. L'association a comme objectifs principaux l'organisation de chantiers écologiques bénévoles, la découverte de ces milieux naturels et la formation de ses membres aux techniques de gestion douce. En 2008, l'association a finalisé un module de formation destiné aux élus et aux services techniques des collectivités pour les aider à organiser des chantiers nature sur leur territoire.

Souffleurs d'Ecume est une association dont le principal objectif est le maintien des populations de cétacés de Méditerranée dans un état de conservation favorable. Elle développe un programme de prévention des collisions entre grands cétacés et bateaux de la marine marchande, basé sur le développement d'outils technologiques pour les compagnies de navigation (REPCET et détection infrarouge) et des formations destinées aux professionnels et aux élèves de l'Ecole nationale de la Marine marchande de Marseille.

Pour la partie continentale (Ecoscience-Provence), l'association a créé « l'agence territoriale de la consommation durable » pour encadrer le label de « Commerce Engagé » qui permet aux commerçants de faire évoluer les comportements de consommation, en intégrant notamment les aspects « contenu en carbone », « durabilité » et « biodégradabilité » dans les produits de consommation courante.

5.2.2 Exemples d'actions du réseau d'associations partenaires en 2008

Parmi les nombreuses actions qui ont été réalisées conjointement avec les associations partenaires, certaines ont eu un retentissement particulier en permettant une avancée notable au niveau régional voire national.



A l'occasion du Congrès mondial de l'Eau, l'Association Voile de Neptune a lancé, en collaboration avec la Fondation Nicolas Hulot, un nouveau guide «Sous l'apparente neutralité de l'eau» pour aider les structures collectives à mieux prendre en compte la gestion de l'eau. Destiné aux collectivités territoriales, mais aussi aux centres touristiques, établissements scolaires, centres de vacances, campings, bases nautiques etc., ce guide décrit les grandes problématiques régionales et propose des moyens concrets d'agir pour sa commune, en mettant en lumière des initiatives innovantes facilement reproductibles.



La table ronde « Charte du développement durable en montagne : un an après, état des lieux » a été organisée par Mountain Riders le 19 novembre 2008 à Chambéry. Cette charte, qui a déjà été signée par plus de 50 stations, passe par la création d'un comité local de suivi réunissant tous les acteurs du territoire, et par la mise en place d'un plan d'action à 10 ans.

En tant que membre du comité de suivi national, la Fondation Nicolas Hulot est aux côtés de Mountain Riders et de l'Association nationale des maires de stations de montagne pour mettre en avant cette démarche exemplaire de concertation en faveur du développement durable en montagne.

5.3 ACTIONS INTERNATIONALES

5.3.1 Projets soutenus dans les pays du Sud

En 2008, la Fondation a continué de faire évoluer ses pratiques de financement des projets dans les pays en développement pour aller vers un soutien plus efficace et une relation partenariale plus forte avec les ONG de terrain.

Identifiant des actions ayant clairement le double objectif de lutte contre la pauvreté et de préservation de l'environnement, la Fondation Nicolas Hulot a étendu ses soutiens à neuf projets répartis en grande majorité sur le continent africain (Maroc, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Djibouti et Madagascar), un seul se situant au Cambodge.

Pour un budget avoisinant les 200 000 euros, les soutiens de la Fondation se répartissent entre les subventions directes aux projets et les frais de mise à disposition de volontaires en solidarité internationale. Le volontariat en solidarité internationale est un statut officiel qui permet à un professionnel de mettre ses compétences au service d'une mission humanitaire ou de développement à l'étranger, et ce pour une durée allant de un à six ans.

En 2008, la Fondation Nicolas Hulot a financé l'envoi de 6 volontaires en solidarité internationale aidant au bon fonctionnement des activités de ses partenaires du Sud.

EXEMPLE DE PROJET : PRÉSERVATION DES OASIS DU SUD DU MAROC

Les oasis représentent 30 % des terres émergées présentes le long de la grande écharpe aride allant du Sahara à la Mongolie et abritent plus de 150 millions de personnes. Elles sont bâties sur une gestion rigoureuse des ressources rares en terre et en eau dans une alliance avec le palmier dattier. Les oasis sont aussi des écosystèmes abritant de nombreuses espèces végétales et animales et représentent des étapes déterminantes pour de nombreuses espèces migratrices. Au sein d'un programme national de lutte contre la désertification et lutte contre la pauvreté, l'Association CARI est en charge de la restauration de l'agro-écosystème oasien et de sa biodiversité afin d'engager un processus de récupération graduelle des terres et des espaces actuellement asséchés et abandonnés. En introduisant une démarche et des techniques agro-écologiques, le CARI tente de lutter efficacement à la fois contre la dégradation des oasis et la paupérisation croissante de ses populations en apportant une amélioration substantielle et durable des revenus des exploitants. La Fondation soutient les actions du CARI, notamment à travers la mise à la disposition d'une volontaire en solidarité internationale chargée d'aider à la coordination locale de ces actions.

6. COMMUNICATION / MEDIA

6.1 SITES INTERNET

Les sites Internet de la Fondation s'articulent autour de trois grandes entités : le site portail fondation-nicolas-hulot.org, le site du Pacte écologique et le site du Défi pour la Terre.

En termes de contenu, des mises à jour hebdomadaires des trois pages d'accueil tiennent l'internaute au courant des actualités de la Fondation. Ces actualités sont complétées par celles du blog du Défi pour la Terre, ou encore du carnet de bord de *Fleur de Lampaul*.

Les sites font également l'objet de mises à jour plus importantes :

→ Sur le site du Pacte écologique

En début d'année 2008, le site du Pacte a abrité une nouvelle rubrique à l'occasion des élections municipales et du lancement du guide de l'éco-électeur. Le guide en pdf a été massivement téléchargé (plus de 200 000 fois). En fin d'année, le site a relayé deux événements internationaux majeurs : le Congrès mondial de la nature (octobre), puis la conférence de Poznan sur le Climat (décembre).

→ Sur le portail Fondation

En milieu d'année, le site Fondation a vu sa rubrique « soutien à l'action » s'enrichir avec davantage de projets mis en valeur dans la rubrique « A l'Honneur » ainsi que de nouvelles versions des pages International et Associations partenaires. Les sections traitant de la biodiversité (planete-nature) et de l'eau (planete-eau) ont été remises à jour avec de nouvelles pages sur les projets réalisés tels que le réseau Econav, les petites îles de Méditerranée, Captograines, etc. Enfin, le site portail a été complété d'une section Communauté, où les internautes peuvent trouver des pistes d'action, d'échange, ou encore des outils de relais.

→ Sur le site du Défi pour la Terre

En octobre, un mini-site a été créé dans le cadre de l'opération « Des Fraises au Printemps ». Il a attiré plus de 30 000 visiteurs uniques par mois en octobre, novembre et décembre.

En dehors de ces trois grandes entités, des sites événementiels ont été créés en 2008 : c'est le cas du jeu éco-défi, qui invitait les internautes à tester leurs connaissances en matière d'environnement (plus de 15 000 joueurs pour sa première version). De même en fin d'année, la plate-forme Ecoacteurs a été ouverte pour encourager les dons. En un mois, le site a comptabilisé 43 524 connections, dont 8800 devenus Ecoacteurs.

Statistiques globales 2008

L'ensemble des sites de la Fondation a attiré 1 764 027 visites d'internautes en 2008, qui ont consulté 3 798 113 pages. C'est le site portail qui obtient logiquement le plus grand nombre de visites : 1 061 195, avec 2 523 476 pages vues.

6.2 RETOMBÉES PRESSE

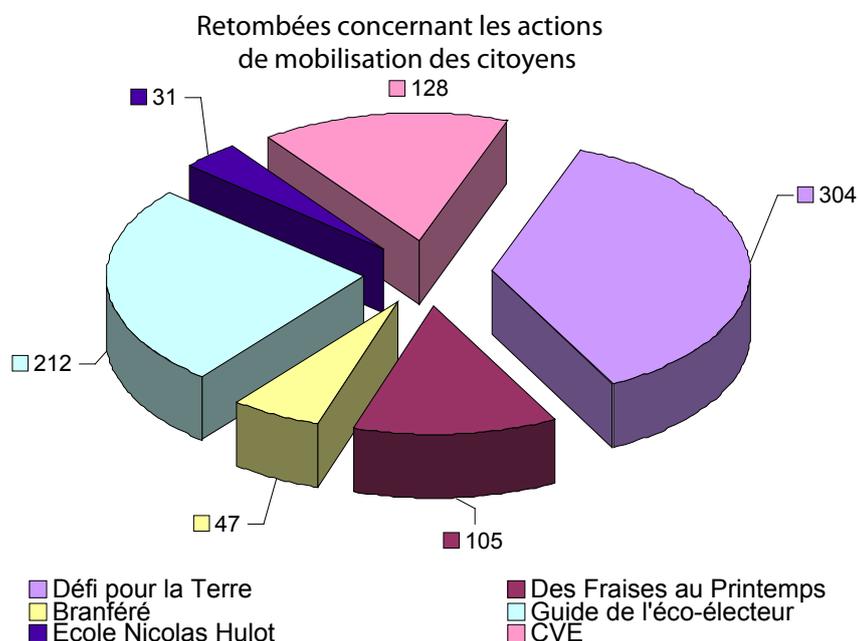
Les chiffres clés 2008

- 4 560 retombées presse,
- 3 608 articles en presse écrite, soit 79% des retombées,
- 952 citations en TV-radio, soit 21% des retombées.

En 2008, la Fondation a axé sa communication presse autour de :

- **La mobilisation des décideurs**, avec tout au long de l'année, 16 communiqués de presse envoyés dans le cadre du suivi du Grenelle de l'Environnement (11 cosignés avec d'autres ONG et 5 émanant exclusivement de la Fondation) et la participation à un point presse organisé par le RAC France en décembre à l'occasion de la conférence de l'ONU sur le changement climatique de Poznan. Ces prises de position ont bénéficié de 998 retombées presse. Depuis le Pacte Écologique, les médias accordent une véritable importance à l'analyse de la Fondation.
- **La mobilisation des citoyens**, avec le lancement de l'opération des Fraises au printemps (semaine du goût le 13 octobre) et l'envoi de deux communiqués, un dossier de presse et un déjeuner organisé à la Fondation avec 30 journalistes ; et le lancement en janvier du Guide de l'éco-électeur en amont des élections municipales. Les Fraises au printemps ont bénéficié de 105 retombées presse et le Guide de l'éco-électeur de 212 retombées.
- En juin, juillet, août et septembre, **la valorisation des actions de Fleur de Lampaul** : 11 communiqués de presse, ainsi qu'une navigation avec des journalistes à bord.
- **Autres** : valorisation des Rencontres de Branféré en mai, des séjours de l'Ecole Nicolas Hulot, des associations partenaires soit au total 36 communiqués de presse, 1 dossier de presse, 1 point presse, 1 déjeuner presse.

A ces chiffres viennent s'ajouter 124 retombées sur *Fleur de Lampaul* et son périple estival. 66 retombées concernant les soutiens (37 pour les soutiens à projets en France, 1 concernant l'international et 28 dédiées aux associations partenaires).



7. DÉVELOPPEMENT

La Fondation a depuis sa création en 1990 souhaité créer des passerelles et non créer des fossés entre les entreprises et le monde de l'écologie. Dans le cadre du mécénat, les entreprises partagent la création de leur richesse économique avec la Fondation et lui permettent ainsi de financer 69 % de toutes ses actions.

La Fondation organise ses partenariats autour de trois niveaux principaux :

- 1) Le Partenaire Fondateur représentait initialement celui qui avait contribué à créer la Fondation. Aujourd'hui, le Partenaire Fondateur est le plus haut niveau d'engagement auprès de la Fondation tant par sa durée que par son montant financier en mécénat. Le Partenaire Fondateur soutient toutes les actions de la Fondation sur l'ensemble de ses Thématiques.
- 2) Le Partenaire Thématique. Il soutient les actions de la Fondation sur l'une des trois thématiques suivantes : l'eau, la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.
- 3) Le Partenaire PME. Le collège des Partenaires PME a été créé en 2006 afin de permettre l'accès aux PME aux partenariats avec la Fondation.

7.1 LES PARTENAIRES FONDATEURS

En 2008 la Fondation compte quatre Partenaires Fondateurs.

EDF est partenaire depuis la création de la Fondation en 1990. L'Oréal, partenaire depuis 1995, TF1, partenaire depuis 1997, IBIS France est partenaire depuis 2007.



7.2 LES PARTENAIRES THÉMATIQUES

Biodiversité

ASF est partenaire depuis 2004 sur la thématique Biodiversité. La **Fondation Bouygues Telecom**, engagée depuis 2005 sur la lutte contre le changement climatique au moment du lancement du Défi pour la Terre, soutient la Fondation depuis 2008 sur la biodiversité.

Lutte contre le changement climatique

Valorplast est engagée aux côtés de la Fondation depuis 2005. **Norauto** a rejoint la Fondation en 2007 sur ce thème.

Eau

ITANCIA (anciennement Groupe IP Telecoms) déjà partenaire depuis 2005, et la **Société Générale**, partenaire depuis 2006, continuent de soutenir le programme « Mer Vivante ». La Société Générale a fait bénéficier la Fondation de ressources supplémentaires dans le cadre de son programme de fidélité clients géré par SG SERVICES.

7.3 LE COLLÈGE DES PARTENAIRES PME

En 2008, la Fondation a accueilli cinq nouveaux partenaires au sein du Collège des PME : Aadena (Hérault), Acanthe (Ille-et-Vilaine), Nettycars (Finistère), Easyvisio (Rhône) et Styl Pack (Loire-Atlantique).



7.4 PARTENARIATS EN NATURE ET EN COMPÉTENCES

De nombreuses entreprises offrent leurs compétences au bénéfice de la Fondation et de ses missions.

Accenture accompagne la Fondation depuis juillet 2008 dans l'amélioration de ses processus de gestion de projets et dans l'efficacité de son organisation. Avec des équipes intégrées à celles de la Fondation, Accenture inaugure ainsi un nouveau type de mécénat favorisant une véritable démarche de progrès au coeur de la Fondation.

Cap Gemini a réalisé un état des lieux sur la RSE.

Carbone 4 a réalisé le bilan carbone de la Fondation.

EXACLIM Energy a offert à la Fondation Nicolas Hulot un diagnostic de performance énergétique de son siège en vue de définir des axes d'amélioration.

7.5 LA FONDATION ET SA RELATION PARTENARIALE

La Fondation Nicolas Hulot accompagne ses entreprises partenaires, lorsqu'elles le souhaitent, dans la construction d'opérations portant notamment sur la sensibilisation de leurs parties prenantes. Cette démarche permet alors une véritable synergie entre le savoir-faire pédagogique de la Fondation en termes de diffusion de messages et la culture d'entreprise du mécène qui déterminera quels leviers de communication toucheront le plus efficacement ses cibles.

En 2008, la création du Club des Partenaires

En 2008, la Fondation a créé le Club des Partenaires pour insuffler une nouvelle dynamique à sa relation partenariale et ainsi initier une relation collégiale avec ses multiples entreprises partenaires. Aussi, dans l'objectif de nourrir les liens interéquipes, instiguer des synergies entre les activités des entreprises, favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage de retours d'expériences, trois réunions annuelles du Club ont été mises en place en 2008. Ces rendez-vous, en sus des réunions bilatérales, ont enrichi les multiples relations avec les entreprises partenaires mais aussi entre elles, et ont été l'occasion de riches échanges tels que des conférences d'experts du CVE.

Un outil de communication exclusivement dédié aux mécènes, la Newsletter du Club des Partenaires, est parue en alternance avec les réunions du Club, afin de les tenir informés des actualités des autres partenaires et de la Fondation. En support de l'ensemble, un espace Intranet réservé aux partenaires a été créé. Enfin, le dîner annuel des dirigeants des entreprises partenaires autour de Nicolas Hulot a nourri la relation partenariale au plus haut niveau.

7.6 LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

La Fondation bénéficie également de subventions publiques pour assurer le développement de ses actions. Elles proviennent en 2008 du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, du ministère de l'Éducation nationale, de la Délégation interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires, du ministère de la Santé et du Conseil général des Alpes-Maritimes.

7.7 LES DONS DES PARTICULIERS

Les dons perçus ont été multipliés en 2008 par 1,87 en valeur et par 2,69 en volume. Le ratio de collecte s'est également amélioré : 3,77 sur 2008 (2,14 sur 2007).

Pour des raisons économiques et écologiques, les sollicitations sont principalement réalisées en ligne. En 2008, une opération phare : Ecoacteur a été particulièrement efficace.

Il s'agissait d'inciter la communauté d'engagés de la Fondation à la soutenir financièrement et devenir « Ecoacteur ». La Fondation est également présente sur la plateforme Aider-donner : chaque internaute est invité à créer sa page personnelle de collecte et de la médiatiser dans son entourage pour soutenir sa cause favorite. 102 pages ont été créées pour 7 137 visites.

8. LIGNES D' ACTIONS 2009

8.1 LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ET LES PLANS DE RELANCE ÉCONOMIQUE

En 2009, les équipes de la Fondation Nicolas Hulot seront particulièrement attentives et investies dans le suivi des lois Grenelle 1 et 2, notamment en tant que membre du Comité de suivi du Grenelle. La Fondation sera également présente à chaque étape du processus législatif. Avec France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Ligue ROC, elle défendra des amendements auprès des députés et des sénateurs des différents groupes politiques afin qu'ils amendent le projet de loi à la hausse.

La contribution climat-énergie, mesure portée par la Fondation Nicolas depuis le Pacte écologique, sera à l'honneur en 2009. Le gouvernement devrait organiser une conférence de consensus d'experts afin d'évaluer l'opportunité et les modalités de sa mise en œuvre. Pour associer le grand public à cette réflexion, la Fondation lancera un sondage collaboratif sur Internet. L'objectif : proposer à tous des modules d'explication simples sur la contribution et ses enjeux, et recueillir l'opinion des Français.

La Fondation sera par ailleurs force de propositions dans le cadre des plans de relance économique du gouvernement. Dans le contexte de convergence des crises écologiques sociales et économiques, il est essentiel de comprendre que c'est un véritable changement de modèle économique et social qui s'impose. Le progrès social ne peut plus être basé sur l'utilisation croissante des énergies fossiles et la destruction des écosystèmes dont nous tirons les biens et services essentiels à notre vie.

8.2 OUVRIR UN NOUVEAU CHAPITRE

Dans cet esprit, la Fondation se doit d'inventer un discours novateur, répondant aux attentes générées par la crise, afin de rendre désirable une nouvelle forme de développement, durable et solidaire. Il s'agit de faire en sorte que chacun – quelle que soit son échelle : citoyen, décideur économique, politique, relais d'opinion... – accepte d'amorcer la révolution culturelle permettant d'imaginer ensemble un développement compatible avec la capacité de régénération de la planète.

La Fondation Nicolas Hulot souhaite faire des propositions pour amorcer un « nouveau chapitre » de notre évolution et être le porte-parole de celles et ceux qui sont prêts à y croire.

C'est l'objectif ambitieux qu'elle se donne pour l'année 2009.

Compte d'emplois et ressources en milliers d'Euros pour 2008 (En K€)

Campagnes de mobilisation		Legs, dons	801
• <i>Défi pour la Terre</i>	602	Dons en nature	144
• <i>Pacte écologique</i>	207	Mécénat, partenariat, subventions	3425
Campagne Mer vivante - <i>Fleur de Lampaul</i>	1134	Ventes et ressources propres	96
Comité de veille écologique et coordination thématique	805	Produits financiers	54
Outils d'information, mise en valeur des actions	593	Produits exceptionnels, autres produits	48
Soutiens à l'action National	472		
Actions de terrain Biodiversité	349	Fonds dédiés sur engagement à réaliser	392
Soutiens à l'action International	345	Déficit de l'exercice	- 495
Collecte de dons	260		
Frais de recherche Fonds privés et publics	227		
École Nicolas Hulot à Branféré	172		
Gestion et diffusion des produits	57		
Centre de formation Alpes-Maritimes	40		
Engagement à réaliser sur fonds dédiés	10		
TOTAL DES EMPLOIS	5273	TOTAL DES RESSOURCES	4464

Bilan en milliers d'Euros pour 2008 (En K€)

ACTIF NET		PASSIF	
Actif immobilisé	3615	Fonds associatif	2207
Actif circulant	2198	Réserves d'intervention cumulées	2384
		Subventions d'investissement	402
		Résultat exercice	-314
		Provisions et fonds dédiés	256
		Dettes	878
TOTAL DES EMPLOIS	5813	TOTAL DES RESSOURCES	5813

Compte d'emplois et ressources 2008 (en K€)

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public Utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1- MISSIONS SOCIALES			report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		19
1.1 Réalisées directement en France	3 513	858	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		801
• Actions réalisées en France	425	73	1.1 Dons et legs collectés	656	-656
• Versements à d'autres organismes agissant en France			• Dons manuels non affectés	80	-80
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	• Dons manuels affectés (1)	65	-65
• Actions réalisées directement	290	62	• Legs et autres libéralités non affectés	0	
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes			• Legs et autres libéralités affectés	0	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
2.1 Frais d'appels à la générosité du public	213	30	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	3 191	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	229	32	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	333	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	4 - AUTRES PRODUITS	243	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	594	83			
		1 138			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	5 264		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 568	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	10		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	392	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		319
			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	315	
V - TOTAL GÉNÉRAL	5 274		VI - TOTAL GÉNÉRAL	5 274	1 120
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 138	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 138
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	443		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	443	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
			total	443	

(1) en K€

- Dons affectés au Prog. Mer Vivante/ FDL 29
- Dons affectés aux projets Pays du Sud 2
- Dons affectés au Pacte écologique 16
- Dons affectés à l'écocitoyenneté (Défi) 11
- Dons affectés à l'Ecole Nicolas Hulot 3
- Dons affectés aux soutiens de projets 13
- Autres actions de sensibilisation 7